

Relations fédérales-provinciales

M. Clark (Rocky Mountain): C'est grave, car une telle attitude mine le pouvoir et les prérogatives de notre Chambre. Mon collègue de Vegreville (M. Mazankowski) appelle cela le mépris du Parlement, je pense que c'est littéralement cela. Je ne crois pas que les ministres cherchent délibérément à détruire le Parlement, mais je pense que c'est ce qui se produit. A partir d'un certain moment, ils ont commencé à accorder plus d'attention et plus d'importance aux problèmes soulevés par les premiers ministres dans des conférences publiques ou privées qu'aux instances présentées par les personnes élues pour représenter ici les régions où ces problèmes se posent.

● (1730)

En créant ce bureau spécial dont il est question aujourd'hui, on risque de contribuer à miner l'autorité du Parlement et d'aider le gouvernement à court-circuiter la Chambre qui est, en théorie et en fait, l'arène et l'institution la plus efficace pour contrôler un gouvernement enclin aux excès.

Le député de Scarborough-Est a parlé de difficultés en défendant l'établissement d'un bureau spécial pour les relations fédérales-provinciales. Je suivais alors les délibérations de la tribune, et si je me rappelle bien, l'actuel ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald), alors leader à la Chambre, avait parlé des difficultés auxquelles devaient faire face le Parlement et le gouvernement quand il avait proposé les changements au Règlement de la Chambre. Chaque fois qu'on essaie de rabaisser ou de court-circuiter le Parlement, on invoque les difficultés, la rapidité et la complexité des choses. On suppose ainsi que le Parlement ne peut affronter la complexité et tant que cette supposition prévaut, elle sera fatale au régime.

Cette supposition nous assure que nous continuerons à être minés et que les pouvoirs de notre institution continueront de diminuer. Je le répète, je crois que l'établissement de l'organisme dont il est question aujourd'hui pose un danger, surtout que ce nouveau bureau ne sera comptable qu'à un premier ministre qui ne rend pratiquement aucun compte à la Chambre des communes.

Je tiens à répéter ce que nous savons tous, que nous ne vivons pas dans un régime fédéral par hasard, mais parce que c'est ainsi qu'il doit en être. Nous sommes un pays très diversifié qui a besoin d'un gouvernement qui tienne compte de sa diversification. Nous savons tous, je crois, que notre Parlement est l'endroit où la diversité est le mieux représentée, se composant de gens provenant de tous les coins du pays et insistant, comme le veut la tradition, sur les droits de ces gens de représenter leurs commettants. Aucun autre organisme du gouvernement ne le fait et cela ne peut être assuré par la Fonction publique où les gens, pour être promus à des postes de décision importants, doivent vivre ici si longtemps qu'ils oublient d'où ils viennent, monsieur l'Orateur. On ne peut y arriver non plus par des conférences privées entre divers premiers ministres provinciaux. On ne peut s'en assurer ailleurs qu'ici.

La puissance du Parlement n'a rien d'académique. Elle est importante pour la vie même de notre pays fédéral. Chaque fois que nous la négligeons ou que nous contournerons le Parlement, et chaque fois que nous constituons des

[M. Mazankowski.]

organismes pour répondre à des problèmes trop complexes pour le Parlement, nous mettons littéralement le fédéralisme en danger et nous menaçons le régime parlementaire auquel nous prétendons nous rallier.

Mon intervention, qui s'est prolongée plus que je ne le prévoyais, visait à souligner l'éventualité de profonds changements dans la façon dont est gouverné le pays depuis dix ans. Depuis que je suis arrivé ici en 1972, et depuis bien plus longtemps que j'observe ce qui se passe des tribunes, c'est la première fois que le Parlement a la possibilité de porter lui-même un jugement sur la croissance du pouvoir. Les autres prérogatives ont été acquises sans recours au Parlement et sans que nous ayons la possibilité d'en discuter et d'exprimer nos inquiétudes. Ce bill est remarquable non parce qu'il nous a été présenté, mais parce que de nombreux autres bills qui auraient dû nous être soumis ne l'ont pas été. La multitude des pouvoirs du premier ministre (M. Trudeau) et la puissance qu'a acquise l'exécutif dans notre pays indépendamment de la Chambre des communes créent une situation très grave.

J'espère que lorsque ce bill parviendra au comité nous pourrions étudier non seulement les pouvoirs qui seront conférés à ce nouveau haut fonctionnaire, non seulement ses rapports avec le premier ministre, mais aussi l'étendue des pouvoirs de personnes et d'organismes nommés par l'exécutif, et que nous pourrions ainsi commencer à rétablir l'équilibre qu'on a voulu donner à ce régime à ses origines—l'équilibre entre l'exécutif et les représentants élus de ce pays d'extrême diversité.

[Français]

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, le très honorable premier ministre (M. Trudeau) a sûrement présenté cet après-midi un projet de loi bien intéressant et qui, je l'espère, aidera énormément à obtenir des relations plus efficaces entre le gouvernement central fédéral et les provinces.

J'espère que le très honorable premier ministre, avec l'assistance, si l'on veut, du fonctionnaire qui sera nommé en vertu du projet de loi dont la Chambre est saisie cet après-midi, va supputer les problèmes qui opposent Ottawa aux provinces, en réalisant qu'ici, au Canada, nous avons ce que j'appelle et que j'ai toujours appelé une confédération qui crée nos provinces en tant que provinces dans le vrai sens du mot, avec un esprit qui reconnaît qu'ici, au Canada, nous avons deux langues officielles et plusieurs provinces.

J'espère que selon l'esprit de ce projet de loi, le gouvernement à l'avenir va tenir compte des problèmes et des relations qui existent entre Ottawa et les provinces, tout en réalisant que le Canada n'est pas une fédération qui devrait confronter les provinces comme, par exemple, de simples municipalités.

[Traduction]

On a souvent dit que le Canada était l'un des pays du monde libre occidental où l'administration et l'imposition sont les plus excessives. J'espère que la mesure présentée cet après-midi par le très honorable premier ministre contribuera à y remédier. Soyons sûrs d'une chose: quoi que nous fassions pour changer les structures, à l'intérieur ou à l'extérieur de la Chambre, pour améliorer les relations fédérales-provinciales, nous n'arriverons à rien si le cabinet fédéral ne fait pas preuve de bonne volonté.